



À Bessancourt,

**N/REF : JCR/ch040**

**OBJET : Réunion du Comité Syndical**

Mesdames, Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Comité Syndical qui aura lieu le :

**MERCREDI 20 MARS 2024**

**à 19 heures 30**

**dans les bureaux du Syndicat, ZI rue de Pierrelaye à Bessancourt**

Ordre du Jour

1. Vote du budget primitif 2024 - budget principal
  2. Contribution budgétaire 2024
  3. Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer une convention de coopération avec le syndicat Azur
  4. Autorisation donné à Monsieur le Président de signer le contrat de reprise option filière verre
  5. Attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents contractuels dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences
- Communications & Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Signature de l'Autorité territoriale

*le 07/03/2024*

**Le Président**

**Jean-Charles RAMBOUR**

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

- Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay-sur-Seine ■ Méry-sur-Oise  
■ Pierrelaye ■ St-Leu     verno

**Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT**  
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : [contact@syndicat-tri-action.fr](mailto:contact@syndicat-tri-action.fr)

[www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33